

Laissons une chance à nos TPE-PME

Article rédigé par *François de Voyer*, le 27 février 2017

65 % des petits patrons sont favorables à la taxe de 3 % proposée par Marine Le Pen sur les importations afin de financer des baisses de charges !

Pierre Gattaz annonçait récemment dans une interview au *Figaro* : « Avec les réformes de Marine le Pen, un avenir radieux est possible pour la France ! »

Bon, je dois vous l'avouer, cette citation est apocryphe... Prononcer ce nom brûle les lèvres du président du MEDEF, et il n'en est pas l'auteur. N'en est-elle pas moins vraie pour nos entreprises ?

Jeudi dernier, sur *TF1*, la candidate du souverainisme et du patriotisme concluait le « 20 Heures » en affirmant :

« Les TPE et les PME sont précisément celles qui vont bénéficier du projet que je porte, et j'assume le choix de faire d'elles les privilégiées dans ce projet. »

Un peu de « *fact checking* »...

Parmi les 144 propositions, on trouve en effet :

- l'abaissement massif des charges sociales pesant sur les TPE-PME ;
- le maintien du dispositif à taux réduit à 15 % de l'impôt sur les sociétés pour les TPE-PME et la création d'un taux intermédiaire à 24 % (au lieu de 33 %) pour les PME ;
- une transmission d'entreprise fluidifiée, en accordant l'exonération totale des plus-values de cession des actions et parts sociales des PME-PMI au bout de sept ans ;
- l'allègement de la complexité administrative et fiscale pesant sur les TPE-PME ;
- la réduction du nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés ;
- l'obligation, pour l'État et les collectivités territoriales, de respecter les délais de paiement ;
- la libéralisation de l'accès au crédit pour les TPE grâce à des taux préférentiels sous la supervision de la Banque de France ;
- la division par deux du taux d'intérêt maximum (taux d'usure) pour les emprunts et les découverts bancaires pour les entreprises et les ménages ;
- la réorientation du crédit impôt recherche vers les PME et les start-up, et d'une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les entreprises innovantes ;
- la défiscalisation des heures supplémentaires en maintenant leur majoration.

Un programme mélenchonien, on l'aura compris !

Les intéressés ne s'y trompent pas : 65 % des petits patrons sont ainsi favorables à la taxe de 3 % proposée par Marine le Pen sur les importations afin de financer des baisses de charges !

Alors, me direz-vous, pourquoi ne pas inclure les grands groupes dans ce programme ?

Parce que, depuis des décennies, ils ont profité du laxisme bienveillant de l'État, alors que leurs bénéfices sont massivement reversés en dividendes au lieu d'alimenter l'économie réelle (plus de 50 milliards d'euros en 2016 pour le CAC). Parce que leurs emplois sont facilement délocalisables, contrairement à ceux des

TPE-PME.

Parce qu'ils sont nombreux à pratiquer une optimisation fiscale déloyale. Parce qu'il apparaît juste de favoriser nos TPE-PME aujourd'hui pour qu'elles puissent devenir les grands groupes de demain.

Ces mesures concernent 99 % des entreprises et 50 % des salariés.

Il est temps de laisser leur chance à nos entreprises et, pour cela, de confier à Marine le Pen les commandes de notre pays.

Source : François de Voyer - Président du collectif Audace